

1) Rapport moral

Vente de cartes : Toutes confondues : **349** en 2018 (+1) contre 348 en 2017 352 en 2016 366 en 2015
En 2018 Adultes : hommes **119** (+11) dont timbres « Club halieutique » : 66 (+12) femmes : **11** (+4)
Jeunes (- de 18 ans) : **12** (-9) Découverte (enfants) : **132** (+4)
Vacances : **49** (=) Journalières : **25** (-8) Il y a des timbres vendus seuls

2) Rapport financier (nombres arrondis) : Le pêcheur cassa sa gaule sur le pont.

Recettes : Permis : 1500 €+ subventions (Lacave 100 , Fédé 350 + 200+ 200 + 200 + 195) : 1245 = 2750 €
Dépenses : Ré empoissonnement : 1020 €+ divers (barque , banque , réception) :330 € = 1350 €
Bilan : + 1400 € environ

3) Rapport garderie

Michel GRASSO est garde de la société depuis 2016 . Il est actuellement convalescent mais contrôle (+ de 100).
Simon VINCENT est garde lui aussi mais opère plutôt pour la société de Souillac . Daniel COUSIN est agréé depuis septembre.

4) Rapport d'activités 2018 .

Ré empoissonnement : Truites : 2 lâchers cet été , 2x 50 kg d'arc prises à la Fédé (400 €). Pas de fario .
Monges :Février : pas de lâcher d'alevins . 0 reproduction à la pisciculture fédé
Limon : Très peu d'alevins malgré des conditions apparemment bonnes
Ré empoissonnement en perches (50 kg) ,brochets (15 kg) (620€) début décembre 2017.

Nettoyages : Monges : épareuse (offert par la mairie de St Sozy)et nettoyage en Octobre. Entretien à compléter vers Noël
Cormorans: Ils sont arrivés récemment . Quota : 10 pour 5 tireurs agréés .
Bial : Entretien . En réserve . Peu de poissons . Pêcher depuis le banc de sable est interdit .
Pas du Buis : 4 ou 5 débroussaillages des berges et aménagements (banc , pont , escalier ...) . Ça plaît , l'endroit est si fréquenté que des abus ont eu lieu (saccage , déchets...), Subv : 350€
Blanzaguet : enlèvement des détritus le 14 Avril 2018 . 10m3 collectés . Subv : 200 €
Lacave : remise en état de la mise à l'eau bétonnée le 17 Avril . Subv : 200€

Animations: "Repas des pêcheurs" en Novembre (aujourd'hui)

Séances de pêche d'été avec les enfants : 2 au camping du Bougayrou , 1 pour les enfants du village

Communication : Référence à l'AAPPMA sur le site internet de la mairie de Saint-Sozy

3 articles « La Dépêche » : AG , nettoyage Blanzaguet , barque collective

5) Actualités

Après la longue crue du début d'année , les fonds ont changé puis les niveaux sont restés bas . Il y a beaucoup de petits poissons blancs . Des perches ont été prises. Réussite à la truite ?
Nous avons participé ou assisté à 3 pêches électriques : Fin mai pêche EPIDOR Bial : très peu de brochetons ,
Début Septembre : au fond de l'Ouyse pêche Fédé : un peu de tout , des bouvières (!)
Début Septembre: courant de la Treyne pêche EPIDOR : des goujons , des garlèches , des barbelous... normal .
La barque trouvée a été réparée .Elle est amarrée en amont du pont rive droite .Elle est à la disposition de chacun des adhérents de l'AAPPMA (assurance de l'AAPPMA en cas d'accident). Rame , clé et gilet sont chez Bruno.
Un parcours de pêche au carnassiers en no-kill est en projet sur l'Ouyse , de Cabouy à St-Sauveur , rive droite.
Un bac va sans doute être réinstallé entre Creysse et Meyronne . Projet touristique saisonnier ?

6) Projets pour 2019

- Ruisseaux de Monges et du Limon :Entretien habituel toujours besoin de bras
- Initiation à la pêche avec les enfants des campings en été au Bougayrou , à Meyronne , à Saint-Sozy (6 séances)
- Repas des pêcheurs A.G. : prévu vers Toussaint 2019 à(lieu à déterminer voire traiteur)
- Ré empoissonnement en blancs et carnassiers . Toujours pas de sandres tant que la pêche est autorisée sur frayères.
Donc ce sera : perches (30 kg)et brochetons (25 kg) : 582 € .
- Lâchers de truites arc prises à la fédé en 2 fois (400 €) . Si on met des farios , on les prendra à Blagour. Alevins à Monges ?
- Analyse génétique de truites afin de connaître leur origine : élevage ou Dordogne. Il s'agit de prélever avec précaution un tout petit bout de nageoire caudale de 30 truites d'au moins 40 cm et de les conserver dans l'alcool .
Grâce à la fédé , ils seront envoyés à un labo de Montpellier . Moyennant 60€ par échantillon ,on saura d'où viennent les truites que l'on attrape . Souillac qui aurait pu s'associer à la recherche nous a fait faux bond.
Coût : 1800€ (1200 € provisionnés l'an dernier + 600 € provenant des subventions reçues cette année) **Vote** :OUI
- Nettoyage le 2ème samedi d'Avril de « l'île » face au ruisseau de Creysse côté Meyronne. **Vote** :OUI
- Apéro dînatoire offert aux bénévoles , pêcheurs ou non , qui ont participé à des actions . En Juin ? La réunion pourrait s'associer à la Fête de la Pêche et suivre une séance d'initiation pour les enfants . **Vote** :OUI

Propositions diverses : Nettoyage d'un tas d'ordures au Vieux Concasseur : Mardi 6 Novembre à partir de 9h **Vote** : OUI
Ouverture d'un sentier de berge en aval du pont de Meyronne rive droite si accord de Veolia **Vote** : OUI
Gratuité des cartes pour enfants de l'école + initiation. Modalités à préciser (âge) **Vote** : OUI

7) Vœux à présenter à la Fédé: . Interdire le wading de Toussaint à mi-mars.

8) CA et Bureau(inchangés) Vérificateurs aux comptes (reconduits) :A. Maury , B. Vincent

C.A. : G.Asfaux, J.M. Bourdet, J.L.Bouyssou, E.Cambou ,S.Dale , H.Korso , E.Lefèvre, S.Lenoir, B.Lestrade, P.Villard
Bureau : Président : J.M. Bourdet Vice président : G. Asfaux Trésorier :E. Cambou Trésorier adjoint :S.Dale
Secrétaire : B.Lestrade Secrétaire adjoint :P.Villard